

Accusé de réception en préfecture

Identifiant : 013-211300017-20190927Imc1158845-DE-1-1

Date de signature : 01/10/2019

Date de réception : mardi 1 octobre 2019

Pour CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÈCUTOIRE:
- ACTE SIGNE
- ACTE SIGNE
- ACTE TRANSMIS POUR
- AC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2019-404

Séance publique du

**27 septembre 2019** 

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence Président du Conseil de Territoire du Pays d'aix

**OBJET**: DENOMINATION DE VOIE "Rue Pascal DUVERGER"

Le 27 septembre 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20/09/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Etaient Présents:**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Dominique AUGEY à Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Danièle BRUNET à Madame Reine MERGER, Eric CHEVALIER à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Michele EINAUDI à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Gaelle LENFANT à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Jules SUSINI, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jean-Pierre BOUVET.

#### Excusés sans pouvoir :

Collectivités Territoriales:

Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Claude MAINA, Monsieur Christian ROLANDO.

Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Jean BOULHOL donne lecture du rapport ci-joint.



## DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES D.G.S.T. Adjoint Infrastructures et Déplacements

Nomenclature: 8.3
Voirie

RAPPORT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2019

\_\_\_\_\_

**RAPPORTEUR:** Monsieur Jean BOULHOL **CO-RAPPORTEUR(S):** M. MAINA Claude

Politique Publique: 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

**OBJET**: DENOMINATION DE VOIE "RUE PASCAL DUVERGER" - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre des travaux de la ZAC de la Constance, la SEMEPA a réalisé l'aménagement d'une voie qui desservira la salle des musiques actuelles en cours d'achèvement et Campus Voyage privé (plans ci-joints). Cette voie sera à terme prolongée pour desservir la suite de l'aménagement de la ZAC. Afin de pouvoir réglementer cette voie et donner un numéro de voirie aux établissements et immeubles riverains, il convient de la dénommer.

La dénomination suivante vous est proposée pour cette voie:

## « Rue Pascal DUVERGER »

Né le 12 mai 1957 à Roanne, décédé le 15 juin 2011 à Aix en Provence. Architecte du patrimoine, diplômé de L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg en 1982 puis du Centre de Hautes Études de Chaillot (Paris) en 2003. Vice-président de l'Association des Architectes du Patrimoine, Président de l'Association pour la Restauration et la sauvegarde du Patrimoine du pays d'Aix (ARPA) de 1998 à 2001 et de 2008 à 2011. Membre de l'Association Devenir.

Il est tombé « amoureux » du pays d'Aix en Provence lors d'un voyage avec un ami aixois étudiant comme lui à l'ENSA de Strasbourg. Séduit par la qualité et le charme de l'architecture aixoise, il a choisi de faire son projet d'études sur l'aménagement urbain et la réhabilitation dans le secteur sauvegardé de la ville d'Aix-en-Provence. Il n'a plus quitté cette ville où il a exercé son art avec passion et compétence. Sa connaissance exceptionnelle du

patrimoine aixois en avait fait un acteur incontournable et écouté pour toutes études et réalisations à Aix-en-Provence. Il en a effectuées plus de soixante. Spécialiste du bâti ancien, il est intervenu sur de nombreux sites et hôtels particuliers renommés pour réaliser des opérations délicates.

Les propriétaires publics ou privés le recherchaient pour son expertise afin d'entretenir, mettre aux normes, restaurer ou transformer leurs biens. Par exemple sur Aix en Provence : les hôtels de Gailhard, Boyer d'Eguilles, de Niollon, hôtel d'Oraison, Meyronnet saint Marc, les hôtels Boyer de Foncolombe et Maynier d'Oppède (IMPGT/Université d'Aix-Marseille) ainsi que l'IEP d'Aix place de l'Université.

Il était recherché pour ses compétences techniques mais aussi esthétiques, son expertise (architecturale et patrimoniale) et sa rigueur professionnelle afin de réaliser des interventions difficiles sur des édifices prestigieux comme le Palais de Verdun (Palais de Justice) d'Aix en Provence. D'abord dans les années 1990, pour poser les premières grilles de protection puis dans les années 2000, pour la couverture de la salle des pas perdus et encore en 2010-2011, il travaillait sur le diagnostic des rénovations à entreprendre. Lauréat de plusieurs concours, la ville d'Aix en Provence lui avait confié l'aménagement et la restructuration des trois places : Prêcheur, Madeleine et Verdun.

Très érudit en patrimoine religieux, il est intervenu sur plusieurs églises et chapelles de la région, par exemple La Fare les Oliviers, Jouques, Grasse, la Ciotat, Orgon, Lançon de Provence, Miramas, Arles, Antibes... Il est intervenu également sur des bâtiments prestigieux et emblématiques comme le château de Vauvenargues, le château d'Eguilles le château d'Estoublon à Fonvielle, le moulin d'Esparon de Verdon, le mas de Panisse à Tarascon etc. Il a réalisé le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur pour les villes d'Arles et de Grasse. Il a exercé ses talents essentiellement sur Aix et dans la région PACA mais aussi à Paris au célèbre RITZ, place Vendôme, par exemple. Ses connaissances et ses compétences l'ont conduit à collaborer à la réalisation d'émission de télévision sur le pays d'Aix comme Des racines et des ailes.

Il s'est également engagé dans la transmission de son savoir acquis lors de ses études et sur le terrain à l'occasion de ses chantiers, au plus grand nombre, avec de remarquables qualités pédagogiques et humaines. En tant qu'enseignant à l'École d'Architecture de Luminy de 2004 à 2010, ou intervenant à l'Université d'Aix-Marseille en Master Professionnel « Métiers du Patrimoine ». Également à l'occasion de conférences, notamment à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'homme (MMSH), ou bien au cours des journées du patrimoine. Il savait apporter à chacun, professionnel ou amateur, le maximum d'informations sur des sujets pointus comme : « La formation urbaine d'Aix, les remparts d'Aix, Le quartier Mazarin, La tour de l'horloge, les places d'Aix, Le palais comtal, les enjeux de la sauvegarde du patrimoine, les édifices religieux entre grandeur et oubli, la lecture de façades etc. » Aujourd'hui, son travail sert de référence pour les nouveaux étudiants. Sa vie entière a été consacrée à la mise en valeur du Patrimoine matériel et immatériel.

Les plaques mises en place porteront les mentions suivantes :

«Rue Pascal DUVERGER» Architecte aixois 1957-2011



\*\*\*\*\*

Je vous demande donc mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- ADOPTER la dénomination suivante «Rue Pascal DUVERGER» conformément aux plans joints.

## DL.2019-404 - DENOMINATION DE VOIE "RUE PASCAL DUVERGER" -

Présents et représentés : 51
Présents : 39
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 51
Pour : 51
Contre : 0

Ont voté contre

**NEANT** 

Se sont abstenus

**NEANT** 

N'ont pas pris part au vote

**NEANT** 

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire Président de séance et les membres du conseil présents :

> L'adjoint ou le conseiller municipal délégué, Reine Merger

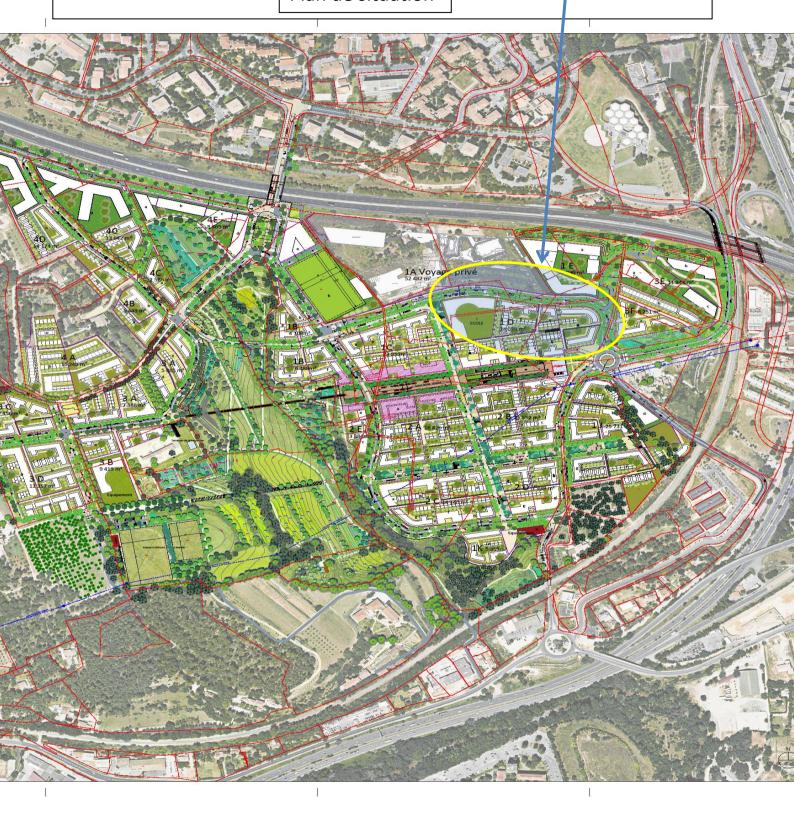
Compte-rendu de la délibération affiché le : 01/10/2019 (articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

<sup>1 «</sup> Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

# Dénomination de voie ZAC de la Constance – Rue Pascal DUVERGER

Plan de situation



# Dénomination de voie ZAC de la Constance - Rue Pascal DUVERGER

